

Trait d'plume

Le journal municipal de **Messery**
Rives du Léman



N°8 HIVER 2019

Haute-Savoie • 74140 Messery • Mairie • Chemin de la Cure • 04 50 94 71 57



Serge BEL
Maire de Messery

Vœux du maire

PUBLICATION

Mairie de Messery (Haute-Savoie)
Directeur de publication : Serge Bel, maire
Responsable de publication :
Joëlle Dartigue-Paccalet, 1^{ère} adjointe
Mise en page et impression :
Imprimerie MATHY, Thonon-les-Bains
Graphisme Atelier 2L

Ont participé à ce numéro :

Textes

Serge Bel
Amélie Collomb
Joëlle Dartigue-Paccalet
Christel Duvivier
Catherine Payot
Marie-Céline Pras
Nathalie Vuarnet

Photographies

Joëlle Dartigue-Paccalet
Christel Duvivier
Denis Manson
Matthis Mollard-Rossat
Catherine Payot
Virginie Rossat
Claude Vagnetti
Nathalie Vuarnet

Édition trimestrielle - N°8

Février 2019
Mairie de Messery
Chemin de la Cure - 74140 MESSERY

DISCOURS

DE LA CÉRÉMONIE
DES VŒUX DU MAIRE
LE LUNDI 21 JANVIER 2019 À 19 H

Bonsoir à tous.

J'aimerais saluer la présence de :

Madame Marion Lenne,
Députée de la circonscription de Thonon-les-Bains,
Messieurs :
Jean Neury, Président de Thonon-Agglomération,
Jean-François Kung, maire d'Yvoire
François Roullard, maire de Massongy
Pierre Fillon, maire d'Excenevex
Dominique Bonazzi, maire de Loisin
Capitaine Anselmet et l'Adjudant-chef Domergue
de la Gendarmerie de Douvaine-Bons

Mesdames et Messieurs les Elus,
maires-adjoints et conseillers,
mes chers collègues,
Messerolines, Messerolins,
Mesdames et Messieurs,
chers enfants,

Durant l'année 2018, par le travail de son conseil, la commune de Messery a mené un grand nombre d'actions et si l'essentiel n'a pas consisté, comme à l'accoutumée, en de gros travaux de voirie, un effort important a été consenti pour organiser des manifestations : l'occasion de se retrouver et de partager des moments de convivialité, telle une grande famille.

Le dynamisme d'une commune s'évalue aussi à travers le prisme du quotidien.

Trente-quatre permis de construire ont été délivrés (pour rappel : 22 en 2017, 30 en 2016).

Nous avons eu la joie d'accueillir sept petits Messerolins et de procéder au mariage de cinq couples. Nous adressons une pensée particulière aux familles endeuillées par le décès d'un des leurs : Mesdames Coindet, Shen, Lathuraz, Quiblier et Verbraeken, ainsi que Messieurs de Ramel, Clavel, Borbon, Rion, Tréboux, Mourier, et plus récemment, Monsieur Delevaux.

LES RÉALISATIONS EN 2018



En ce qui concerne les objectifs poursuivis, nous sommes heureux d'avoir mené à bien un certain nombre de projets. En voici la liste, établie au fil des semaines:

JANVIER

Dès le début de janvier, les travaux de sécurisation du **parking de la Pointe** ont été engagés. Les finitions sont actuellement assurées par les services techniques municipaux.



Du 3 janvier au 7 février, vous avez pu consulter le (ô combien complexe) dossier de **P.L.U.** (Plan Local d'Urbanisme) à l'occasion de l'enquête publique ouverte à cette période. Un travail de près de trois ans pour les élus, les services et les techniciens urbanistes. Ce dossier a été entériné le 30 mai suivant par le conseil communautaire de Thonon-Agglomération après maints échanges avec les services de l'Aménagement du Territoire : un dossier primordial pour notre commune.

Le 14 janvier, nous avons accueilli nos **Aînés lors du traditionnel repas**, riche moment d'échanges et de détente pour tous.



FÉVRIER

Le 4 février, il a été procédé à l'**élection du nouveau Conseil municipal Jeunes**. Un acte d'une grande portée dans le domaine de l'instruction civique et de la citoyenneté dispensées aux jeunes générations.



MARS

Le 29 mars, un **exercice d'évacuation** a été programmé et réussi à l'école. Organisé chaque année, ce genre d'exercice reste incontournable dans le domaine de la sécurité.

AVRIL

Le 5 avril, après de longues semaines de travail et suite à un débat politique très important (des idées, de l'argent), le conseil municipal a voté le **budget de la commune**.

En avril, nous avons pu mettre à la disposition des élèves et de leurs professeurs le **terrain attenant à l'école des Petits Crayons**. Un espace vert agréable, un bol d'oxygène...

MAI

Le 26 mai, la **BD était à la fête** à la bibliothèque de Messery avec 450 nouveaux albums de bande dessinée disponibles. Grâce au « troc-BD », les enfants ont pu échanger leurs albums tandis que les adultes admiraient le coup de crayon de notre invitée, Nadine van der Straeten, dessinatrice et scénariste de BD.



JUIN

Les mois de mai et juin ont été nécessaires pour la mise en place avant la belle saison de **toilettes et douche publiques à la Plage**. Un investissement sanitaire indispensable et urgent dans le domaine de l'hygiène sur ce site accueillant chaque été un public de plus en plus nombreux.

Le 10 juin, le nouveau CMJ s'attelait à la lourde et noble tâche d'une « **chasse aux déchets** » à la Plage. C'est un très bel exemple de civisme de la part des enfants.

SUITE DES RÉALISATIONS



JUIN suite

Le 21 juin, la **Fête de la Musique** s'organisait au centre du village sous la houlette du C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale) et de ses bénévoles ainsi que la participation des commerçants et de deux associations. Spectateurs et musiciens de tous genres et de tous styles ont apprécié cette journée ensoleillée et conviviale.



Le 23 juin, l'association Farandole et les enseignants se retrouvaient pour la **traditionnelle fête de fin d'année scolaire**. Nous avons profité de l'occasion pour donner enfin un nom à l'établissement: «**L'Ecole des Petits Crayons**» de Messery: un nom choisi par les écoliers et leurs professeurs et entériné par le Conseil municipal. Une sculpture, réalisée par CREA METAL, était inaugurée, en présence de Madame Chrystelle Beurrier (conseillère départementale, 7^e vice-présidente Education, jeunesse et sport) et de Monsieur Jean Neury (président de Thonon-agglo). Afin de marquer la laïcité des lieux et rappeler les valeurs de la République, des plaques «**République Française**» ornent désormais le fronton des deux entrées (maternelle et primaire).

Le 23 juin, le **tennis-club de Messery organisait sa fête** ensoleillée et désormais traditionnelle, elle-aussi, aux Sémiss: portes ouvertes sur les courts, inscriptions, échanges, initiations... pour adultes et enfants.

Le 26 juin, un «**atelier du goût**» était initié à l'école. Le but: sensibiliser et éduquer les plus jeunes (volontaires) dans un contexte actuel désastreux de «**mal bouffe**».

JUILLET

Le 1^{er} juillet était réservé à **La Ronde de la Presqu'île**, course pédestre désormais «**éclatée**» en plusieurs parcours selon l'âge, le niveau ou le souhait de chacun. Une organisation dynamique et des participants enthousiastes... malgré la chaleur des premiers jours d'été.

La période d'été a été mise à profit pour installer une **vidéo-surveillance** dans différents secteurs de la commune de Messery, victimes de dégradations inacceptables: place des Moleys, pourtour de la mairie, rue des écoles. Ces actes irrespectueux sont autant de dépenses supplémentaires pour la commune mais nous comptons étendre ce procédé partout où ce sera nécessaire: la Plage, la Pointe, Essert...

C'est pendant les vacances d'été qu'ont été entrepris les travaux annuels d'entretien des **bâtiments scolaires**: deux classes et un atelier ont été complètement rénovés en 2018, les teintes ayant été proposées aux enfants.

SEPTEMBRE

Le **protection des vitraux** de l'église a été réalisée en septembre et octobre. En effet, ainsi que nous avons pu le constater lors de la restauration en 2016 du vitrail du chœur face sud, la durée de vie d'un vitrail est d'environ une centaine d'années. Afin d'éviter les dégradations supplémentaires dues aux intempéries (vent) et à la pollution, la totalité des ogives est maintenant protégée et sécurisée.



Le 15 septembre se sont déroulés conjointement la **Journée du Patrimoine et le Forum des Associations**. Le Patrimoine, c'était des activités à la bibliothèque et une belle exposition de cartes postales d'autrefois sous le «**cloître**» de l'église. C'était aussi le battage du blé à l'ancienne concocté par Olivier Vuarnet, agriculteur de Messery, sa famille et ses amis.

Nous nous réjouissons de la participation de tous, élus et services de la mairie, mais aussi des nombreux bénévoles pour une journée pleinement réussie. Grâce au Forum, les associations ont pu se faire connaître et exposer leurs projets.



Le 20 septembre, était organisée la **sortie des Aînés aux Diablerets** (canton de Vaud) avec Patrick Viot et Claude Gérard, accompagnants.

Le 21 septembre, un **nouveau défibrillateur** a été installé au centre du village. Indispensables pour la sécurité des personnes, ces instruments sont devenus obligatoires dans toutes les communes. D'autres points (Essert, tennis-club,...) en seront prochainement équipés.



SUITE DES RÉALISATIONS



NOVEMBRE

Le 2 novembre, et après deux mois de travaux nécessaires (accès P.M.R., changement de porte, réfection des peintures et des sols...), nous avons salué l'ouverture de **l'agence postale communale** en lieu et place de la poste. Nous n'avons pas eu vraiment d'alternative: c'était soit la fermeture complète soit la prise en charge par la commune de ce service à la population (locaux et personnel à la charge de la commune avec, en compensation, une petite indemnité mensuelle versée par la poste). Le choix s'est donc imposé, mais nous déplorons, une fois de plus, la fuite des services de l'état.

LE 11 NOVEMBRE ÉTAIT CÉLÉBRÉ LE CENTIÈME ANNIVERSAIRE DE LA SIGNATURE DE L'ARMISTICE DE LA GRANDE GUERRE.



Nous avons vécu une très belle cérémonie, très forte en émotion, grâce à un public nombreux. La présence des enfants de l'école et du CMJ est à souligner, une présence particulièrement réconfortante pour les Anciens Combattants et les élus dans ces moments de souvenir de nos aïeux. Le traditionnel banquet des Anciens Combattants, était organisé par l'association des anciens pompiers que nous remercions pour leur implication.

Pendant tout le mois de novembre, en marge de la cérémonie elle-même, une exposition consacrée à la Grande Guerre était organisée à l'Espace Littorelle. Nous remercions les services et les élus de la commune, et nous remercions surtout les personnes qui ont bien voulu prêter leurs objets, photos, anciens papiers... souvenirs personnels se rapportant à la Grande Guerre. Nous saluons également le travail effectué par les élèves de l'Ecole des Petits Crayons pour retracer le parcours de nos poilus morts pour la France.



DÉCEMBRE

Le 1^{er} décembre, les jeunes élus du CMJ organisaient une **collecte alimentaire** en faveur des plus démunis. Une belle action de fraternité qu'il faut encourager !



En décembre, était organisée la **fête de Noël au restaurant scolaire** avec des idées originales de décoration de la salle de restaurant réalisées avec les éléments de récupération (bouchons plastique, etc.).



Le 15 décembre avait lieu le **marché de Noël** dans les locaux de la salle des fêtes avec l'association Farandole et le CMJ.



Le 19 décembre, le conseil communautaire de Thonon-Agglomération approuvait notre **révision de P.L.U.** au terme d'échanges soutenus pendant une année. Nous nous félicitons de ce nouvel outil, élaboré pour le bien de tous.

LES PROJETS

Pour 2019, le conseil municipal souhaite voir aboutir et se réaliser trois projets majeurs d'aménagement du territoire.



1 - L'ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX SUR LE SECTEUR RUE DU LAC / SERGYIEU / PLAGE.

Ce dossier est né d'un constat d'insécurité dans la rue du Lac avec un réseau basse tension «fil nu en potelets» sur les toits. Outre ce problème, il est nécessaire de réaliser la liaison entre les réseaux des postes de Sergyieu Nord et Longschamps sur le chemin de Sergyieu. Enfin, reste à régler l'équipement de la plage (moyenne tension et cabine haute).

Nous avons pensé qu'il était préférable de traiter la totalité du programme afin de bénéficier de tarifs attractifs par les entreprises de travaux. Le SYANE (Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de Haute-Savoie) nous accompagne et finance une partie de ce projet.

Nous avons également demandé à l'Etat une participation au titre de la D.E.T.R. (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) pour le secteur de la Plage. En effet, concernant l'environnement et l'aménagement des sites touristiques, il est important d'obtenir le soutien de la préfecture et de la D.D.T. (Direction Départementale des Territoires). Parallèlement, la participation de Thonon-Agglomération est nécessaire pour la suppression de la ligne moyenne tension qui alimente l'ancienne colonie ALSTOM, ligne qui sera remplacée par une nouvelle cabine basse pour l'ensemble du site.

2 - AUX SÉMISS : COUVERTURE DE DEUX COURTS DE TENNIS

Nous avons choisi d'aider le club de tennis dans une démarche de promotion de cette activité sportive. En effet, ce club dynamique a ouvert une école pour les plus jeunes et compte actuellement 90 enfants. Un encadrant professionnel a été recruté pour dispenser l'enseignement de cette discipline et nous souhaitons soutenir cette structure qui pourra ouvrir, avec des horaires réservés, une activité sport scolaire pour l'Ecole des Petits Crayons de Messery.

Des participations financières ont été sollicitées auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, du département de la Haute-Savoie et de la Fédération Française de Tennis, le tout à la hauteur de 60% du projet.

3 - AUX SÉMISS : CRÉATION D'UN PARCOURS SANTÉ ET D'UNE AIRE DE JEUX POUR LES PLUS JEUNES.

Une étude de projet va être initiée pour ce programme que nous comptons réaliser en deux temps. La possibilité sera ainsi donnée à tous de pratiquer une activité physique dans un environnement forestier agréable, en préservant le milieu naturel, bien sûr.

PAR AILLEURS,

le conseil a décidé de poursuivre ses efforts concernant les manifestations du village pour le «bien vivre ensemble».

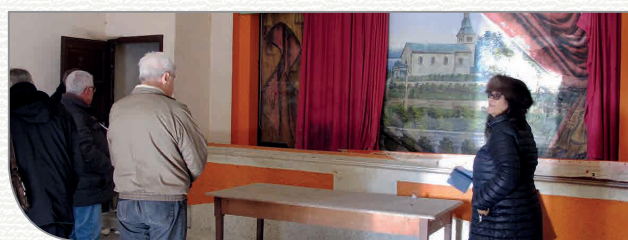
Nous devons aussi veiller à la sécurité routière. Actuellement le village est traversé chaque jour par 4000 à 4500 véhicules avec des pointes estivales de 6000 véhicules par jour. La vitesse étant le premier et principal problème, les priorités à droite existantes doivent être maintenues pour obliger les voitures à ralentir.

DES QUESTIONS DE FOND

Je voudrais profiter de ce moment privilégié pour manifester mon étonnement (et mon désaccord) à propos de certains sujets, restant persuadé qu'il existe des solutions.

1 - LA SALLE PAROISSIALE

L'idée était de recréer un espace de création et de spectacle en réhabilitant le théâtre qui a vu des générations de Messerolins œuvrer pour le bonheur de tous. Ce bâtiment, attendant à l'Espace Littorelle, à destination culturelle, est à l'abandon depuis trop longtemps et doit retrouver tout son éclat. Des propositions d'achat ou d'échange ont été adressées à l'association paroissiale et à l'Evêché par l'intermédiaire de son économiste : sans résultat. Je vais adresser une lettre aux paroissiens pour expliquer le point de vue du conseil et faire l'historique de ce dossier. Je garde espoir de trouver une bonne solution pour tous.



2 - LE CHAUFFAGE DE L'EGLISE

Nous avons fait un constat alarmant : aucune commission de sécurité n'est intervenue dans ce bâtiment depuis longtemps, et il en est de même en ce qui concerne le système de chauffage et le local de chauffage. Les normes de sécurité ne sont plus respectées. Un bureau d'étude a été mandaté pour trouver une solution. Malheureusement, dans le contexte national que nous connaissons tous, la seule énergie capable de donner une solution rapide à l'utilisation et la moins onéreuse reste le fioul : on parle de 80 000 € d'investissement. Le conseil municipal considère que la transition écologique doit s'appliquer en dépit d'un coût d'investissement largement supérieur. Le dossier est actuellement en suspens mais nous gardons espoir de trouver, un peu de bon sens et une issue favorable.

3 - LE DEVENIR DE LA COLONIE ALSTOM ET DU SITE DE LA PLAGE

En collaboration avec Thonon-Agglo, nous avons réalisé un travail de pré-étude du site. Par ailleurs, nous avons pris en charge l'entretien du terrain ALSTOM et implanté des toilettes publiques à hauteur de l'affluence estivale au lac. Nous avons également débroussaillé les parcelles acquises côté nord.

De son côté, Thonon-Agglo a participé à la mise en place de containers pour le tri des ordures et réalisé les travaux d'accès à la station de relevage des eaux usées.

Aujourd'hui, je suis mandaté par le conseil municipal pour faire progresser ce dossier et nous attendons que Thonon-Agglo clarifie sa position.

Nous avons montré notre souhait d'avancer : cet aménagement ne nous concerne pas seulement nous, Messerolins, mais aussi nos voisins et tous les habitants du territoire. L'avenir de ce site est en jeu. Notre commune a fait beaucoup et continuera de le faire : l'aménagement et la protection de ce site sont importants pour tous.

DES RÉFLEXIONS

Je souhaite poursuivre notre démarche pour que, globalement, ces dossiers aboutissent. L'aménagement du territoire est un ensemble de grands projets, pas une course. Un peu de bon sens est nécessaire pour répartir et développer équitablement sur l'ensemble du territoire les équipements nécessaires à la population, toutes communes confondues.

Au sujet du P.L.U.i. (Plan Local d'Urbanisme intercommunal), je pense que tout va trop vite. On a fait le choix de « satisfaire l'administration » au détriment de l'écoute des hommes de terrain. Les élus n'ont plus la main pour décider. C'est « mâché, recuit » par les techniciens qui imposent le dogme pour satisfaire l'administration. J'espère qu'une pause permettra aux élus de réagir et d'équilibrer le résultat. Thonon-Agglomération, c'est nous tous. Écoutez-nous et parlons ensemble... pour demain

Je souhaite faire le point sur les « Français itinérants » (ancienne appellation Gens du Voyage). Nous travaillons avec le SYMAGEV (Syndicat Mixte des Gens du Voyage sédentarisés) afin de trouver des solutions. En ce qui concerne le terrain d'accueil, la solution passera par un équilibrage des familles. Les problèmes soulevés par les privés sont étudiés par la D.D.T. et des solutions sont en cours.



REMERCIEMENTS

J'adresse aux services municipaux (administratif, technique, scolaire, culturel, postal, police, direction des services) mes sincères félicitations pour le travail accompli. Nous avons parfois des désaccords, des incompréhensions, des doutes... Mais l'objectif, c'est la commune et ses habitants.

Un grand merci aux associations à qui je renouvelle mon soutien pour 2019. Un petit appel pour Farandole qui a besoin de bras et une mention particulière pour l'organisation de la soirée festive du 13 juillet.

J'adresse mon soutien aux commerçants et artisans qui participent à la vie du village, par leurs activités professionnelles et par leur présence (souvent bénévole) lors des animations.

Enfin, à l'adresse de mon conseil : nous entamons la dernière ligne droite de ce mandat. Nous avons besoin de calme et de beaucoup de présence pour préparer le terrain pour les générations futures.

Au CCAS : merci. Vous faites un beau travail au service des plus dépourvus.

Au Conseil municipal Jeunes, je formule des encouragements pour leurs projets.

Merci aux services de sécurité, la gendarmerie et les pompiers pour le travail accompli sur le terrain.

Je n'oublie pas ceux qui sont retenus, chez eux ou en milieu hospitalier, par la maladie ou l'infirmité.

Je termine en vous invitant à venir à la Mairie compléter le cahier de doléances ouvert pour le grand débat, c'est une occasion unique pour tous de nous manifester.

**Avec ces deux citations, je vous souhaite à tous une
bonne et heureuse année 2019.**

« La règle d'or de la conduite est la tolérance mutuelle, car nous ne penserons jamais tous de la même façon, nous ne verrons qu'une partie de la vérité et sous des angles différents. »

Gandhi

« Une habitude bien française consiste à confier un mandat aux gens et de leur contester le droit d'en user. »

Michel Audiard





CONSEIL MUNICIPAL JEUNES LA NOUVELLE ÉQUIPE

Elue depuis le 3 février 2018, la nouvelle équipe du Conseil Municipal Jeunes composée de 9 membres, a rapidement pris ses fonctions au sein de la commune. Ces jeunes ont choisi de continuer les actions de leur prédécesseurs (ramassage des déchets au bord du lac, Commémorations nationales, Nom d'une citrouille, collecte banque alimentaire et marché de Noël) tout en apportant leur touche personnelle concernant un projet de parcours santé, adapté PMR*, au parc des Sémis.

Toutes ces énergies mobilisées, pour servir des projets collectifs, sont encourageantes pour le futur ! Merci à Amandine, Camille, Flore, Kenny, Tom, Lili, Louise, Paul et Shan !

* Personnes à Mobilité Réduite



Amandine



Camille



Flore



Kenny



Lili



Louise



Paul



Shan



Tom



UNE COLLECTE ALIMENTAIRE

Les jeunes élus du CMJ étaient mobilisés le samedi 1^{er} décembre devant le petit casino de Messery pour la collecte nationale de la banque alimentaire.

Revêtus de gilets orange et munis de sacs plastiques, ils ont surmonté leur timidité et sont allés au devant des passants expliquant leur mission du jour. Leur vitalité et leur bonne humeur, ont facilité les échanges avec les clients, et certainement favorisé les nombreux dons. Pâtes, conserves, café, chocolat, riz, shampoing, etc., autant d'articles de premières nécessités qui seront redistribués aux familles et personnes en difficulté dans le Bas Chablais !

Cette journée collective de temps partagé et de solidarité laissera sans nul doute des traces dans la mémoire d'Amandine, Tom, Camille, Shan, Lili, Louise et Flore !

On espère que ce bel élan d'humanité en inspirera d'autres, petits et grands.

En attendant, nous leur disons merci... du fond du cœur !

RUE DE LA SEPPE - LOGEMENTS SOCIAUX

Grâce à l'échange sans soulte, m² pour m², avec les consorts LANVERS, la réalisation d'une petite opération de logements sociaux à la place de l'ancienne école d'Essert envisagée avec « Haute-Savoie-Habitat » avance. Pour mieux maîtriser l'emprise foncière de ce nouveau ténement, la commune procédera à l'acquisition de deux terrains appartenant à Madame Cucurru.





NOM D'UNE CITROUILLE

LA GRISAILLE DU DIMANCHE 7 OCTOBRE N'A PAS FREINÉ LES PASSIONNÉS DE NATURE ET DE PLEIN AIR QUI SONT VENUS NOMBREUX PROFITER DE LA SECONDE ÉDITION DE LA FÊTE «NOM D'UNE CITROUILLE».

Ce rendez-vous, co-organisé par l'association « Messery Jardine », le conseil Municipal Jeunes et Farandole, a proposé de nombreuses animations au parc des Sémiss. Ce fut une belle occasion pour les producteurs et créateurs locaux de montrer leurs produits et leur savoir-faire.

Les ateliers variés se sont déroulés tout au long de l'après-midi et ont permis aux visiteurs d'écouter des contes, de s'initier à la danse africaine, au Land Art, de participer à une chasse aux trésors ou encore de créer des cartes en relief, des décorations florales et des confections de « tawashi ».

Cela a été également l'occasion pour les participants de découvrir le lieu de plantations de l'association « Messery Jardine » et de découvrir, à travers des panneaux explicatifs, les buts de cette jeune association de jardin collaboratif.

Un coin restauration était également là pour se régaler de spécialités maison autour d'un verre. Une tombola était organisée pour découvrir le poids d'une citrouille, le gagnant est reparti avec un beau panier gourmand rempli de produits locaux et... bio !

Au vu du succès de cette manifestation ces deux dernières années, il y a fort à parier qu'une 3^e édition verra le jour en automne 2019. Alors à vos agendas !



administration



Danielle BERRAS

L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

LA POSTE EST MORTE... VIVE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE OÙ NOUS ACCUEILLE DANIELLE BERRAS.

Voici la liste des différentes tâches qu'elle prend en charge :

- Affranchissement du courrier, vente de timbres divers à l'unité ou en carnet.
- Vente de divers emballages pour les envois de colis en France ou à l'étranger (colissimo, Chronopost...).
- Dépôts et retraits de colis, dépôts et retraits de courriers en recommandés ou courriers suivis.
- Envoi de colis limité à 10 kg.
- Changement d'adresse (contrat de réexpédition) temporaire ou définitive.
- Contrat de garde de courrier.
- Opérations financières :
 - Retrait épargne 350 € maxi par semaine.
 - Retrait CCP 350 € maxi par semaine.
 - Versement épargne et CCP 350 € maxi par semaine.

Et voici la liste des tâches qu'elle ne peut pas prendre en charge :

- Elle n'a pas accès aux comptes des clients donc pas de virements de livret à compte ou inversement.
- Elle ne peut pas faire de paiement de factures (ex : EDF, etc..).
- En cas de retrait ou versement pour un mineur ou une personne autre que le titulaire, elle n'a pas accès à la procuration, donc elle ne peut pas le faire non plus.
- Elle ne fait pas les mandats Western Union et aucun mandat, cash ou autre.

Contact : 04 50 85 20 76





URBANISME

AUTORISATIONS D'URBANISME DÉLIVRÉES

PERMIS D'AMÉNAGER

- THOMMEN Willy, Champey ; suppression de la cave et modification couleur des menuiseries
- SAS LM INVESTISSEMENT, 5 chemin de la Cure ; demande de transfert
- SOUKLI Mohammed, 61 route des Repingons ; fermeture abri voiture, modification façades, portail et clôture, création escalier N.E
- GUTKNECHT Christophe, route des Vignes de Frize ; demande de transfert
- AUCKENTHALER Stéphane, route de la Pointe ; construction d'une maison individuelle
- SCI LE COTEAU, 11F route de la Crosette ; remplacement de la pergola existante par une véranda
- VUARNET Olivier, 47 rue de Véret ; agrandissement maison existante
- GISORS Christèle, route de la Crosette ; construction d'une maison individuelle avec 2 logements
- DUMLU Idris, 17 rue du Crêt ; modification des aménagements extérieurs
- SCI LA CROZETTE, 74 route de Partey ; restructuration et extension d'une villa avec modification des façades
- ABDULKADER Ran, 25 route de la Pointe ; démolition maison et piscine existante et construction d'une nouvelle maison et piscine
- SCI NOOR, 7 chemin des Vignes de Frize ; extension et modifications des façades d'une maison individuelle + construction d'une maison individuelle

DÉCLARATION PRÉALABLE

- LANDEL Jean-François, 18 chemin de la Crosette ; pose portail et clôture grillage
- SMITH Andrew, 37b route de Frize ; démolition véranda et partie toiture, création de nouvelle ouverture, piscine, pose portail et abri jardin
- TILLY Philippe, 8 chemin des Vignes de Frize ; création d'un niveau supplémentaire de 26m²
- SCI NAN, 19 route de Frize ; modification des ouvertures
- SALMAN Sabah, 61 route des Repingons ; pose abri jardin
- PELLAUD Marc, 14 rue d'Essert ; création d'un chien assis et remplacement de menuiseries
- PERE Guy, chez ISOWATT, 2 rue de la Seppe ; pose panneaux photovoltaïques
- BOURQUI Laurent, 6 chemin des Cortis ; réfection de la toiture
- CIAMPI Michel, 24 chemin de Sergyieu ; création d'une terrasse sur balcon existant
- PIAZZA Michel, 4 chemin de la Pierre ; remplacement d'un grenier par une terrasse couverte par une toiture terrasse végétalisée
- LEBLANC Thierry, 15 route de Marcille ; pose pergola de 12,95m²
- DELORME LOUIS-PHILIPPE, 11 route de Repingons ; pose clôture + portail + portillon
- COMMUNE DE MESSERY, 5 rue du Bourg ; changement de la porte d'entrée + modification de la façade
- BOUVIER André, 60 route de Frize ; création d'une piscine de 9m x 4m
- GERARD MEMOLI Katia, 30 route de Frize ; modification d'une fenêtre en porte-fenêtre
- DUBORGEL Elisabeth, 3 rue de Borgé ; réfection et isolation du toit
- BLANCHET Jacques, 3c chemin du Plantez ; aménagement des combles avec pose de velux et création d'une véranda
- SIMON Gwenola, 17 rue du Bourg ; pose d'une clôture et d'un portillon
- CI HABITAT chez BARNOUD TROMBERT, rue de la seppe, rue du crêt ; division parcellaire en vue de construction
- ISOWATT pour DURAND Georges, 15 chemin de la Cure ; pose installation photovoltaïque au sol 45 m²
- DUMLU Idiriz, 17 rue du Crêt ; pose clôture et portail
- DUQUESNE Barbara, 11 chemin des Bugnons ; modification des ouvertures en toiture et en façade
- SALIBA Ivan pour SCI EDOUARD LANVERS - Commune de Messery, rue du crêt division parcellaire en vue de construction

ETAT CIVIL

Naissances :

- Léo-Angelo HUARD,
né le 11 septembre 2018
- Elsa Marie Brigitte GALLARD,
née le 28 septembre 2018
- Arthur Gérard Michel HOUSSET,
né le 20 novembre 2018
- Julien Alain Christian TILLY,
né le 23 novembre 2018
- Kenza METMET,
née le 15 décembre 2018
- Louizon Marie-Christine Brigitte
FREMONT,
née le 20 décembre 2018
- Manon Pascal Dominique
KIRKHUS, née le 4 janvier 2019
- Ange Didier Jean SIMON,
né le 16 janvier 2019
- Agathe Anaïs Véronique Augusta
VERDURE, née le 29 janvier 2019

Décès :

- Elisabeth Augusta Amédé Louise
VERBRAEKEN
décédée le 30 septembre 2018
- Bernard Jean François CLAVEL
décédé le 30 octobre 2018
- Marthe Anne-Marie QUIBLIER
épouse PERTUISET
décédée le 6 novembre 2018
- Marcel Jean Léon MOURIER
décédé le 28 novembre 2018
- Sylvain Jean-François Yves
DELEVAUX
décédé le 12 janvier 2019

Mariages :

- Sylvain TRABICHET et Amandine
Alizée Barbara MANSON,
le 13 octobre 2018
- Gilles SARRET et Marie-Claude
Françoise HERBOUZE,
le 27 octobre 2018

ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES & BABY-SITTING

Pour obtenir les listes, se
renseigner à l'accueil de la
Mairie, tél. 04 50 94 71 57
ou sur le site internet.





LES INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES : CE QUI VA CHANGER

CONFORMÉMENT À LA RÉFORME VOTÉE EN 2016, UN RÉPERTOIRE ELECTORAL UNIQUE (REU) SERA INSTITUÉ EN 2019. CE RÉPERTOIRE ÉLECTORAL SERA GÉRÉ PAR L'I.N.S.E.E.

A compter de 2020, les électeurs pourront s'inscrire sur une liste électorale jusqu'à 6 semaines avant la date d'un scrutin. A titre transitoire, en 2019, les demandes d'inscription sur les listes électorales seront déposées, au plus tard, le dernier jour du 2^e mois précédant un scrutin. Ainsi, pour les élections des représentants au Parlement Européen, la date limite d'inscription sera donc le 31 mars 2019. Toute nouvelle inscription entraînera automatiquement la radiation de la liste précédente.

Attention : A compter de 2019, les Français résidant à l'étranger ne pourront plus être inscrits à la fois sur une liste électorale consulaire et sur une liste municipale. Ils auront jusqu'au 31 mars 2019 pour choisir leur liste de rattachement. En l'absence de choix, ils seront automatiquement radiés des listes électorales municipales.

COMMUNIQUÉ DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

L'ACCIDENT VASCULAIRE CÉRÉBRAL (AVC)

est dû à une interruption brutale de l'irrigation sanguine d'une zone du cerveau.

LES SIGNES QUI DOIVENT ALERTER

Savoir reconnaître les signes de l'AVC permet une prise en charge plus rapide et permet de limiter les séquelles.

Les signes les plus fréquents :

- un engourdissement, une faiblesse ou une paralysie brutale d'un membre (bras ou jambe) ou de la moitié du corps ;
- une déformation de la bouche, des difficultés à parler ;
- un trouble brutal de la vision ;
- des troubles de l'équilibre, de la marche ;
- un mal de tête soudain n'ayant aucune cause connue.

Ces symptômes doivent alerter, même s'ils sont brefs, même s'ils sont non douloureux.

ALERTER : APPELEZ IMMÉDIATEMENT LE 15

Appeler le 15 dès les premiers signes permet une prise en charge sans délai et une orientation directe et très rapide du patient dans la filière AVC offrant un accès aux traitements et réduisant les séquelles.

Dès les premiers signes identifiés, une véritable chaîne de soins est organisée, entre le centre 15 de régulation, l'équipe de premiers secours (pompiers ou SAMU-SMUR), et l'Unité neuro-vasculaire (UNV), service de soins neurologiques spécialisé dans la prise en charge des AVC (24h/24 et 7j/7) composé d'une équipe pluridisciplinaire.

DES TRAITEMENTS EXISTENT

Environ 60 % des personnes qui ont fait un accident vasculaire cérébral doivent composer avec une forme de déficience comme une hémiplégie, une perte de la sensibilité, des troubles du langage et de la vue, des troubles attentionnels et de la mémoire, de troubles de l'humeur (de dépression jusqu'à 30 %). Cependant grâce aux progrès de la médecine et de nouveaux traitements, les séquelles peuvent être diminuées.

Deux traitements dont l'efficacité a été prouvée sont possibles :

- la thrombolyse est un médicament qui permet de dissoudre le caillot bouchant une artère du cerveau.
- la thrombectomie est une intervention permettant de retirer ce caillot à l'aide d'un cathéter.

Ces traitements peuvent être administrés dans des délais courts et dans un service spécialisé.

La prise en charge de l'AVC est une course contre la montre. Chaque minute compte. Chacun d'entre nous peut agir.

Site Internet de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes (rubrique Usagers)





RESSOURCES NUMÉRIQUES

Depuis fin janvier 2018, la Bibliothèque propose avec chaque abonnement Adulte, un accès aux Ressources Numériques donnant ainsi accès à la Presse en ligne nationale et internationale (3000 sources disponibles), l'Autoformation (Langues, Développement personnel, Permis voiture et bateau, Bureautique...) et les Films à la demande (Fiction adulte et jeune public, animation, court métrage).

Si vous ne bénéficiez pas encore de ce service et que vous êtes intéressés, n'hésitez pas à vous inscrire auprès de l'équipe.

Il vous suffira ensuite de vous connecter grâce à un identifiant et un mot de passe, au site internet de **Savoie-Biblio/e-medi@s**.

Voici quelques exemples de titres de presse quotidienne disponibles: La Croix, Les Echos, L'Equipe, Le Figaro, L'Humanité, Libération, Le Monde, La Tribune, Marianne... Ainsi que de nombreux titres de presse généraliste : Science et Avenir, Philosophie pratique, Pratique Cuisine, Le Point, Maison et Travaux...

BIBLIOTHÈQUE

Mardi, jeudi et vendredi :
15h-17h30,
Mercredi: 10h-12h et 15h-17h30,
Samedi: 10h -12h.
Fermé le lundi
04 50 94 79 70
bibliotheque@messery.fr

DU CÔTÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE

On ne s'est pas ennuyé à la Bibliothèque depuis la fin de l'été !

Les festivités ont débuté le 15 septembre, à l'occasion des Journées du Patrimoine, avec un atelier animé par l'association Artéria Médiation.

Au programme, la création d'un **théâtre d'ombres** à partir d'une légende de Haute-Savoie.



Dans le cadre de sa participation au Salon du Livre Jeunesse de Thonon, la Bibliothèque a eu le plaisir d'accueillir **Malika Doray**, auteur et illustratrice pour enfants. Les enfants ont pu ainsi réaliser un livre « accordéon » collectif tout en découvrant l'univers tout en câlins et en douceur de Malika.



Pour Halloween, la Bibliothèque n'avait pas oublié de ressortir de ses placards, les histoires de monstres, sorcières et autres fantômes pour le plaisir des enfants et des parents, jamais les derniers pour se faire peur et dévorer des bonbons ! Mais les monstres et les vilains rêves n'ont eu qu'à bien se tenir grâce à l'**atelier « Attrape-cauchemars »** animé par la fée Debbie Scott !

Deux ateliers de création de cartes en 3D ont également été proposés.

Une jolie façon de préparer Noël grâce au talent et à la gentillesse de **Chantal Chevaux**. Afin de poursuivre dans cette ambiance de Noël, la Princesse Palatine née de l'imagination de Chaloup, a entraîné les enfants dans une belle lecture/spectacle précédée d'un atelier créatif, « **Les Persoloufs** ». Mais Noël ne serait pas Noël, sans le Père et la Mère-Noël qui racontent de belles histoires à l'occasion de l'heure du Conte !



Si les enfants ont été gâtés, les adultes n'ont pas été oubliés avec les **Café Philo et Littéraires** où chacun a pu partager d'intéressants échanges et belles lectures.

Et pour 2019, toute l'équipe de la Bibliothèque s'active pour continuer à vous proposer de nouveaux rendez-vous afin de vous satisfaire au mieux.

